



# Procès-Verbal du conseil de pôle AEB du 19 mai 2026

---

## Présence au conseil

### Membres de droit

**Daniel Barthélémy, Pierre Czernic, Valérie Micard** (représentée par Bruno Dhuime, procuration à Marie-Laure Navas), **Claire Billot** (représentée par Joëlle Ronfort), **Raphaël Pelissier, Renaud Vitalis, Marie-Laure Navas, Yves Vigouroux, Isabelle Bertand**, Daniel Cornelis (représenté par Sébastien Le Bel), **Marcel Kuper, Benoit Ildefonse**, Patrick Lachassagne (représenté par Patricia Licznar-Fajardo), **Jean-Yves Delenne** (représenté par Stéphane Peyron, procuration à Éric Trably), **Ronan Le Velly, Christophe Maurel, Nicolas Galtier, Patricia Cucchi, Frédéric Simard, Paule Moustier** (procuration à Ronan Le Velly), **Jean-Benoît Morel** (procuration à Pierre Czernic), Guillaume Duteurtre (représenté par Christian Corniaux), **Philippe Meral**, Fabienne Remize (représentée par Agnès Ageorges), **Annelise Tran** (représentée par Flavie Cernesson, procuration à Marcel Kuper), **Alain Givaudan, Éric Trably, Olivier Ravel** (procuration à Renaud Vitalis), **Gaëlle Viennois**

### Invités permanents

Ghislain Camarata, Charles Cunault, Agnès Lèbre, Cornu David (représenté par Sophie Tingry), Philippe Solano, Vincent Ollendorf

### Invités occasionnels

Julien Cau, Soline Caillé, Samantha Bazan, Bénédicte Prelot, Sophie Gaudriault, Stéphane Mari, Sylvie Avallone, Philippe Hinsinger, Cyrille Violle, Olivier Barreteau, Yasmine Lecuyer, Aude Montout

Le quorum étant atteint (24 voix, en gras ci-dessus), la séance débute.

## 1. INTRODUCTION, PRESENTATION DE L'ORDRE DU JOUR ET APPEL A QUESTIONS

Daniel Barthélémy, Directeur du pôle AEB, commence par présenter les changements de direction d'unités qui ont eu lieu depuis le dernier conseil de pôle, et souhaite la bienvenue aux nouveaux directeurs d'unités.

Il annonce que M. Olivier Barreteau, actuel coordinateur du PTL « Géorressources, Risques et Sociétés » va prochainement assurer la direction du Centre UNESCO de l'Eau ICIREWARD, et souhaite donc céder sa place de coordinateur de PTL.

Enfin, il précise que des demandes de tutelle UM sont en cours pour les unités CBGP, LEPSE et LISAH.

## 2. POINTS SUR LES AAP DU POLE ET DES PTL

Daniel Barthélémy présente les différents appels à projets du pôle AEB.

### APPEL A PROJETS MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

Financé par l'Université de Montpellier, cet appel à projet est réservé aux structures de recherche pour lesquelles l'UM est tutelle. Il est coordonné par les pôles de recherche, et vise à accorder un soutien financier à destination de l'organisation d'une manifestation scientifique. Les dossiers sont évalués par le bureau du pôle, constitué du directeur de pôle, et des quatre responsables de Projets Thématiques Longs. Le montant maximal de la dotation est de 3 000 euros.

Les lauréats 2025 et 2026 (vague 1) sont présentés au conseil de pôle.

### APPEL A PROJETS ATELIERS SCIENTIFIQUES STRUCTURANTS

Cet appel à projet, financé sur les crédits du pôle, est ouvert à toutes les structures du périmètre AEB de l'I-SITE. Il finance des projets d'ateliers visant au niveau du Pôle AEB à (i) des animations scientifiques transverses sur un thème d'intérêt ou de prospective ou (ii) des ateliers/workshop visant à la structuration future de domaines d'intérêt potentiel pour le Pôle AEB. Les projets doivent associer au moins deux unités en rattachement principal au pôle. Toutes les structures de recherche du périmètre AEB peuvent candidater. Les dossiers sont évalués par le bureau du pôle. Le montant maximal de la dotation est de 3 000 euros.

Les lauréats 2025 et 2026 (vague 1) sont présentés au conseil de pôle.

### BOURSE DE MASTER INTERDISCIPLINAIRE (BS)

Cet appel à projet, porté par le pôle de recherche Biologie-Santé, apporte un soutien financier à destination des équipes de recherche qui souhaitent accueillir un étudiant de Master 2 en stage dans le cadre d'un projet interdisciplinaire. Le projet doit associer une UMR du pôle Biologie-Santé, et une UMR d'un autre pôle de recherche. Toutes les structures de recherche du périmètre AEB peuvent candidater. Les dossiers sont évalués par le bureau du pôle. Le montant de la dotation était de 5 000 euros en 2025, et 4 000 euros en 2026.

Les lauréats 2025 et 2026 sont présentés au conseil de pôle.

## BOURSE DE MASTER INTERPOLE AEB

L'AAP Bourse de Master inter-pôles AEB soutient financièrement l'accueil d'un étudiant stagiaire de Master 2, sur un projet interdisciplinaire associant une unité du pôle AEB, et une unité des pôles MIPS (Mathématiques, Informatique, Physique, Systèmes), SOC (Sciences Sociales), ou CHIMIE. Les dossiers sont évalués par le bureau du pôle. Le Pôle Sciences Sociales a participé au co-financement des bourses de son périmètre. Le montant de la dotation est de 3 500 euros destinés à la gratification du stagiaire, auxquels s'ajoutent 500 ou 1 000 euros d'environnement de stage.

Les lauréats 2026 sont présentés au conseil de pôle.

## AAP DU PTL « ADAPTATION DES PLANTES AUX CHANGEMENTS GLOBAUX »

Stéphane Mari, responsable de ce PTL, présente les appels à projets qui se sont déroulés en 2025 :

- AAP Projets exploratoires : financement de projets exploratoires de courte durée (1 à 2 ans) visant à tester des hypothèses innovantes, et associant au moins deux unités du pôle de recherche AEB. Le montant maximal de la dotation est de 50 000 euros. Les trois projets lauréats sont présentés au conseil de pôle.
- AAP Bourses de thèse : financement des projets de doctorat qui s'inscrivent dans les objectifs scientifiques du PTL1. Le financement comprend une bourse complète ainsi que les frais de laboratoire. Les projets déposés doivent associer au moins deux unités du pôle de recherche AEB. Le montant de la dotation est de 150 000 euros. Les trois lauréats sont présentés au conseil de pôle.

Le PTL 1 apporte également un soutien aux manifestations scientifiques, mais le format "au fil de l'eau" de 2025 n'a pas bien fonctionné (peu visible). En 2026, deux appels à projets temporalisés ont été mis en place. Le premier n'a reçu qu'une seule demande. Un deuxième appel est prévu à l'automne. Les participants sont invités à relayer l'information auprès de leurs collègues.

Pour 2026, les AAP Projets exploratoires et Bourses de thèse seront reconduits (4 possibilités de financement chacun).

Stéphane Mari note un phénomène d'autocensure et d'épuisement à trouver de nouveaux sujets et/ou de nouveaux partenaires. La difficulté à dépenser les crédits de l'UM est soulignée comme un frein structurel majeur : certains projets n'ont pas encore démarré en raison de blocages administratifs.

## AAP DU PTL « AGROECOLOGIE ET SYSTEMES ALIMENTAIRES »

Philippe Hinsinger, responsable de ce PTL, présente les appels à projets qui se sont déroulés en 2025 :

- AAP Projets Structurants : Le PTL 2 finance deux projets structurants : AWA au Sud (Sénégal et Bénin), et CRISTAL au Nord (Occitanie). Ces projets sont dotés d'un budget de 1 180 000 euros chacun, et s'échelonnent sur 4,5 ans. Chaque projet comporte le financement de quatre thèses et de deux post-doctorats, ainsi que d'autres actions scientifiques.
  - Le projet AWA (Agroecology in West Africa) a pour ambition de promouvoir des changements agroécologiques cohérents à différentes échelles des systèmes alimentaires, favorables à une agriculture durable, à la sécurité alimentaire et à la santé

globale. Il réunit les unités SELMET, MOISA, HORTSys, AIDA, ECO&SOLS, INNOVATION et QUALISUD

- Le projet CRISTAL (Crises et transformation agroécologique des systèmes alimentaires) a pour ambition de conduire des recherches transdisciplinaires pour accompagner la transformation agroécologique des systèmes agricoles et alimentaires en Occitanie, afin de nourrir durablement et sainement dans un contexte de polycrises. Il réunit les unités ABSys, INNOVATION, TETIS, IATE, MARAICHAGE, et AGAP Institut
- AAP Projets exploratoires : financement de projets exploratoires et interdisciplinaires, d'une durée maximale de 2 ans, et associant au moins deux unités du pôle de recherche AEB. Le montant maximal de la dotation est de 80 000 euros. Six projets ont été retenus mais, in fine, seuls cinq projets ont été financés à la suite d'un désistement.

En 2026, le PTL 2 poursuivra la mise en œuvre de ses projets structurants (recrutement de doctorants et de post-doctorants). Le projet d'école-chercheur, initialement programmé pour fin 2026, est repositionné pour début 2027. Enfin, un nouvel appel à projet doctoral en partenariat avec le PTL 3 est en cours de réflexion.

#### AAP DU PTL « BIODIVERSITE, ECOLOGIE, EVOLUTION »

Cyrille Violle, responsable de ce PTL, présente les appels à projets qui se sont déroulés en 2025 :

- AAP Equipe de Recherche Junior : Cet appel à projet permet à des doctorants (F/H), qui réalisent des recherches sur la biodiversité, l'écologie et/ou l'évolution, d'obtenir un soutien financier pour créer et gérer une petite équipe (Équipe de Recherche Junior) sur un axe de travail en connexion avec leur sujet de thèse. Le financement permet la gratification d'un étudiant stagiaire (M1/M2), la prise en charge du travail sur le terrain, la participation à des workshops, des congrès, des actions de communications, des activités de transfert ou des séjours dans des laboratoires pour les personnes membres de l'ERJ. Les neuf lauréats sont présentés au conseil de pôle.
- AAP Post-Doctorat : Financement du salaire d'un post-doctorat. Les futurs post-doc étaient invités à construire eux-mêmes leur projet. L'AAP a eu un gros succès (43 candidatures). Les cinq lauréats sont présentés au conseil de pôle.
- AAP Projets exploratoires : Financement de projets nouveaux, de courte durée (18 mois), associant au moins deux unités du pôle. Le montant maximal de la dotation est de 25 000 euros. Les évaluations sont en cours et les résultats seront annoncés en 2026.

Cyrille Violle fait remarquer que pour améliorer la lisibilité de chaque PTL, il serait judicieux de trouver des acronymes porteurs.

Il note que les unités lauréates reflètent l'héritage du LABEX CEMEB. Un effort est nécessaire pour diffuser le PTL 3 à l'ensemble de la communauté (sciences sociales et agro notamment).

#### AAP DU PTL « GEORESSOURCES RISQUES ET SOCIETE »

Olivier Barreteau responsable de ce PTL, présente les appels à projets qui se sont déroulés en 2025 :

- AAP Projets Emergents : financement de projets émergents, à travers des frais de fonctionnement et d'équipement de chercheur·e·s ou de doctorant·e·s, ou des travaux de Master, qui serviront à construire de nouvelles équipes en vue des prochains AAP. Le montant maximal de la dotation est de 30 000 euros. Les quatre lauréats sont présentés au conseil de pôle.

Le PTL 4 lancera en 2026 ses projets structurants. Ceux-ci ont fait l'objet d'un appel à idée lancé en novembre 2025, puis ont été co-construits lors des journées du PTL 4 organisées les 17 et 18 février 2026. Il est prévu de financer trois projets à hauteur de 307 000 euros chacun. Les trois projets sont présentés au conseil de pôle.

Un appel à soutien à l'émergence de nouveaux dispositifs d'observation ou d'expérimentation sera lancée en 2027.

Olivier Barreteau précise les ajustements budgétaires du PTL 4 : augmentation des enveloppes des projets structurants et des projets émergents, diminution de l'enveloppe prévue pour les workshops/écoles d'été.

Il informe le conseil de pôle que, en vue de sa potentielle nomination au poste de directeur du Centre UNESCO de l'eau ICIREWARD d'ici l'été, c'est Mme Bénédicte Cenko, actuelle co-responsable du PTL 4, qui assurera la direction du PTL 4. Jean-Stéphane Bailly, actuel directeur de l'unité LISAH, sera co-responsable.

## DISCUSSIONS

Frédéric Simard (MIVEGEC) souhaite savoir comment les PTLs parviennent à trouver suffisamment d'évaluateurs. Il a notamment remarqué que dans le cadre de l'AAP Projets exploratoires du PTL 3, il est demandé aux lauréats de s'engager à participer à l'évaluation des projets déposés l'année suivante.

Cyrille Violle indique que pour cette première année, le PTL 3 a mené toutes les évaluations en interne, mais espère effectivement pouvoir compter sur les lauréats les années suivantes. Stéphane Mari indique que le PTL 1 fait appel à des évaluateurs extérieurs trouvés dans leurs réseaux professionnels. Pour les PTL 2 et 4, Philippe Hinsinger et Olivier Barreteau précise que toutes les évaluations ont été faites par le comité de pilotage.

Renaud Vitalis (CBGP) souhaite savoir si un retour d'expérience est prévu entre les PTLs, afin d'améliorer les pratiques, l'ouverture aux communautés, le sentiment d'appartenances, la typologie des projets, les modalités d'évaluation ...

Philippe Hinsinger répond qu'il est encore tôt pour cette analyse, car les projets démarrent à peine. La typologie des projets est cadrée par l'UM, mais cette typologie doit aussi s'adapter aux particularités de chaque PTL (nombre d'unités concernées, budget). Cyrille Violle rappelle que le PTL 3 concerne 34 structures de recherche, et il est compliqué dans ces conditions de sélectionner quelques projets structurants qui satisfassent l'ensemble de la communauté.

### 3. PRESENTATION DU BILAN ISSU DU GROUPE DE TRAVAIL COLLECTIONS

Soline Caillé, Samantha Bazan et Daniel Barthélémy présentent le bilan issu du groupe de travail « collections ».

Les collections de matériel scientifique sont souvent peu ou mal référencées, et manquent souvent de moyens. Par conséquent, elles risquent de perdre en visibilité et en valeur, malgré leur grand potentiel et intérêt scientifique, historique ou pédagogique.

Après avoir recensé en 2024 les différents correspondants collections au sein des structures de recherche, un groupe de travail a été créé en 2025.

L'objectif est de recenser les collections de matériels existantes dans les unités du pôle AEB, et de réfléchir aux besoins, aux enjeux et aux solutions à apporter. 200 collections ont été dénombrées, et l'enquête menée par le pôle AEB a permis d'établir une cartographie précise des collections :

- Répartition dans les structures de recherche
- Types de collections (végétales, animales, micro-organismes, champignons...)
- Taille des collections
- Origine géographique des échantillons
- Lieux de stockage
- Conservation
- Système de gestion
- Utilisation
- Intégration dans les réseaux et infrastructures
- Règlementation
- Risque de dégradation

Une réflexion a été menée sur les enjeux et les besoins de ces collections, notamment en termes de matériels (manque d'espace de stockage, de mobilier, de conditions adaptées, de bases de données), de moyens financiers (budgets pour le fonctionnement, la maintenance, la conservation à long terme, la restauration et la caractérisation), ou de ressources humaines (personnel dédié à la gestion, renouvellement face aux départs en retraite, temps pour l'informatisation et la valorisation).

Les résultats de cette enquête seront mis en ligne sur le site du pôle AEB.

Le pôle AEB souhaite mettre en place un Réseau Collections, qui permettrait de favoriser les échanges et les partages d'expérience. Il pourrait être demandé aux différents organismes un budget de fonctionnement minimal, à l'image de ce qui se fait au sein du RÉSEM (réseau des serres expérimentales de Montpellier). La participation des agents à ce réseau pourrait être formalisée par une lettre de mission.

La discussion d'engage au sein du conseil de pôle.

**Daniel Barthélémy soumet au vote la proposition de formaliser la participation des membres du groupe de travail Collections par une lettre de mission :**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

**Décision 2026-1** : La proposition est adoptée.

**Daniel Barthélémy soumet au vote la proposition de création d'un réseau Collections, avec demande de fonctionnement minimal :**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

**Décision 2026-2** : La proposition est adoptée.

#### 4. MODIFICATION DES STATUTS DU POLE

##### MODIFICATION DES ANNEXES

Les statuts du Pôle de Recherche, et plus précisément les annexes des statuts du pôle, doivent être révisés à la suite de certaines évolutions qui ont eu lieu dernièrement.

**Daniel Barthélémy soumet au vote la révision des statuts du pôle de recherche AEB.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

**Décision 2026-3** : La révision des statuts est adoptée.

##### PROPOSITION DE MODIFICATION DES STATUTS (SOUS RESERVE DE VALIDATION PAR LA DAGI)

Le pôle AEB, en partenariat avec la DRED, a engagé une réflexion sur ses propres statuts et propose certaines évolutions (notamment sur le circuit des demandes de rattachement principal ou secondaire au pôle, la parité, les modalités de représentation des membres du conseil, la durée des mandats du directeur de pôle et des membres élus des CRH, la liste des invités permanents au conseil...).

La discussion s'engage au sein du conseil de pôle.

Yves Vigouroux souhaite que l'article 7 précise que « *Chaque membre, ou son représentant, dispose d'une voix délibérative.* »

**Daniel Barthélémy soumet la proposition de modification des statuts, sous réserve de validation par la DAGI, et sous réserve de la modification demandée par M. Vigouroux :**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

**Décision 2026-4** : La proposition est adoptée.

#### 5. RATTACHEMENT SECONDAIRE DE L'UAR PAC AU POLE DE RECHERCHE AEB

L'UAR PAC (Plateforme d'Analyses et de Caractérisations) Chimie Balard demande un rattachement secondaire au pôle de recherche AEB.

Mme Bénédicte Prelot présente cette UAR.

L'UAR PAC Chimie Balard est issue de la volonté de mutualiser moyens et compétences. Elle regroupe les plateaux techniques de quatre UMRs : ICGM, IBMM, IEM et ICSM. Elle intègre également trois plateformes de l'Université : LMP (Laboratoire de Mesures Physiques), RXXG (Réseau des Rayons X et Gamma), et MEA (Microscopie Electronique Analytique).

La création officielle de l'UAR s'est d'abord faite sous l'égide du CNRS en 2024. Elle a aujourd'hui trois tutelles : École de Chimie, Université de Montpellier, CNRS.

L'UAR possède près de 70 équipements, dans des domaines tels que : diffraction des rayons X, analyses thermiques et calorimétriques, mesures diélectriques, spectroscopie Mössbauer, magnétométrie, microscopie électronique, caractérisations de textures, analyses chimiques, spectrométrie de masse... Une trentaine d'agents (25 etp) est affectée à l'UAR.

Toutes les tarifications sont auditable.

Un recensement des utilisateurs en 2024 et 2025 montre que de nombreuses unités du Pôle AEB ont utilisé les services de la PAC (CEFE, Chimeco, DIADE, GM, HSM, IATE, MARBEC, QUALISUD).

Daniel Barthélémy souligne qu'il n'y a pratiquement aucune unité d'agronomie parmi les utilisateurs actuels, alors que des besoins existent (ex. pesticides). Il suggère d'organiser une matinée portes ouvertes avec des unités d'AEB pour présenter leurs usages de la PAC.

**Daniel Barthélémy soumet au vote la demande de rattachement secondaire de l'UAR PAC Chimie Balard, et la modification des annexes qui en découle.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

**Décision 2026-5** : Le rattachement secondaire de l'UAR PAC chimie Balard, ainsi que la modification des annexes qui en découle, sont adoptés.

## 6. RATTACHEMENT DE L'UMR ASTRE A LA CRH B3ESTE

L'UMR ASTRE a la tutelle de l'Université de Montpellier depuis le 01/01/2026, et demande son rattachement à la CRH B3ESTE.

**Daniel Barthélémy soumet au vote la demande de rattachement de l'UMR ASTRE à la Commission Ressources Humaines B3ESTE, et la modification des annexes qui en découle.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

**Décision 2026-6** : Le rattachement de l'UMR ASTRE à la CRH B3ESTE, ainsi que la modification des annexes qui en découle, sont adoptés.

## 7. POINTS DIVERS ET CONCLUSION

Daniel Barthélémy rappelle que son mandat de Directeur de Pôle se termine au 31/12/2026, et souhaite qu'un nouveau directeur soit nommé pour le 01/01/2027.

Les Commissions Ressources Humaines devront d'abord être renouvelées. Le calendrier des élections est en cours de discussion avec l'Université, mais la question du prochain directeur se pose dès maintenant. Sous réserve d'accord de la présidence sur le calendrier, Daniel Barthélémy souhaiterait organiser un conseil de pôle à l'automne afin que les membres du conseil donnent un avis sur les éventuels candidats. Pour rappel, le directeur de pôle est nommé par le Président de l'Université sur proposition du conseil de pôle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.